

CHIAPAS: Action urgente pour le terrain communal de Bachajón déc 2014

Le terrain communal de San Sebastian Bachajon, adhérent à la Sixième déclaration de la Forêt Lacandone, Chiapas, Mexico, 22 décembre 2014.

Action urgente

Résumé :

Le 2 février 2011, le gouvernement mexicain a exproprié par la force une surface de terre appartenant au terrain communal de San Sebastián Bachajón, sur lequel passe un chemin conduisant au « Centre Écolo -Touristique « Cascades d'Agua Azul » qui se trouve au village voisin du même nom, dans la commune de Tumbalá, Chiapas, Mexique. Cette destination touristique reconnue au niveau mondial, fait partie d'un méga-projet que le gouvernement mexicain essaie de mettre en route : le « Centre Intégralement Planifié Palenque (CIPP) ». Sur la dite surface, les paysans communaux adhérents à la Sixième déclaration zapatiste avaient construit un péage (autogéré), une salle de réunion et des toilettes publiques. Le gouvernement mexicain les en a ensuite expulsé avec violence et contre leur gré, sans consultation ni mandat préalable. La surface de terre a été alors expropriée et surveillée par plusieurs corporations policières, jusqu'à l'aube du 21 décembre 2014, quand la terre fut récupérée par l'organisation du terrain communal de Bachajón.

Le commissaire « ejidal » officiel Francisco Guzmán Jiménez a collaboré avec le gouvernement pour la remise des terres, et actuellement son successeur Alejandro Moreno Gómez et le Conseiller officiel de vigilance Samuel Díaz Guzmán collaborent dans le même sens, avec le gouvernement mexicain, sans prendre en compte la volonté du village, prétendant ainsi remettre encore une fois nos terres aux mains du gouvernement fédéral et de l'état.

Les faits :

Le 21 décembre 2014 à environ six heures du matin, plus de 300 hommes, des femmes et des enfants des trois régions qui forment le terrain communal de Bachajón, ont récupéré d'une manière pacifique les terres placées sur le domaine du terrain communal, dans la municipalité officielle de Chilón, Chiapas, qui est contigu à la municipalité de Tumbalá et à la commune d'Agua Azul. Sur ces terres passe un accès vers le Centre touristique « Cascadas de Agua Azul », reconnu au niveau mondial.

La récupération de ces terres expropriées est le résultat d'un accord célébré entre ejidatarios et ejidatarias [paysan-e-s communaux] faisant partie des trois zones qui composent le terrain communal de Bachajón qui sont : Bachajón, Alan Sacjun et Ch'ich. Depuis à peu près trois ans le gouvernement mexicain, au travers de la CONANP [Commission Nationale des Zones Naturelles Protégées], de l'IPC [Institut de Protection Civile] et du SSyPC [Secrétariat de Sécurité et de Protection Citoyenne] s'est approprié cette surface sans la permission et l'autorisation du terrain communal, sans consultation, ni consentement libre préalable et informé.

Selon les informations que nous avons reçues, nous craignons que dans les prochaines heures les autorités réagissent de manière violente afin de déloger les femmes, les hommes et les enfants qui à présent défendent les terres récupérées. De la même manière, les fonctionnaires du gouvernement mexicain ont signalé aux ejidatarios et ejidatarias [paysan-e-s communaux] que d'un moment à l'autre ils enverront la force publique pour les expulser. Peu importe que l'organisation ait manifesté sa disposition à dialoguer et à chercher une solution par la voie pacifique, le

gouvernement et les représentants officiels choisissent la voie de la répression.

Antécédents :

Le 3 février 2011, 117 compagnons de San Sebastián Bachajón, adhérents à la Sixième déclaration zapatiste, furent arrêtés arbitrairement. Ces arrestations ont eu lieu afin de dissoudre l'organisation en résistance et comme mesure de pression pour que le gouvernement récupère les terres. Cependant, cinq mois plus tard, tous les compagnons ont été libérés, et ce grâce à la solidarité nationale et internationale. En août et en septembre 2011, Antonio Estrada Estrada et Miguel Vázquez Deara ont été arrêtés, en tant que membres actifs de l'organisation adhérente à la Sixième déclaration, torturés et obligés de s'auto-inculper de délits délictueux. Tous les deux ont été libérés grâce à la solidarité et l'organisation.

En mars 2011, notre organisation a présenté un recours contre le pillage (Amparo 274/2011) auprès du juge du septième district siège Tuxtla Gutierrez, Chiapas.

Le 24 avril 2013, Juan Vázquez Guzmán a été assassiné par arme à feu. Ce compagnon était également adhérent à la Sixième déclaration, porte-parole de l'organisation, leader communautaire et défenseur des droits humains. A cause de son activisme pour la défense des terres appartenant à son village, il a été illégalement arrêté le 24 décembre 2011, et le 22 mars 2012, il a été menacé de mort par le commissariat ejidal officiel de l'époque, Francisco Guzmán Jiménez.

Le 21 mars 2014 au matin, le compagnon Juan Carlos Gómez Silvano a été assassiné par plus de vingt tirs à l'arme à feu de haut calibre. Il était le coordinateur de notre organisation pour la défense de la terre.

Le 16 septembre 2014, Juan Antonio Gómez Silvano, Mario Aguilar Silvano et Roberto Gómez Hernández ont été illégalement arrêtés et torturés. Ils sont toujours incarcérés dans la prison de Yajalón pour des délits fabriqués sans preuves par des policiers municipaux de Chilón, Chiapas, la partie accusatrice.

Les compagnons de Bachajon font un appel à la solidarité. Vous pouvez dès maintenant envoyer les exigences suivantes :

Texte (écrit par les compagnons) à envoyer si vous le souhaitez aux mauvaises autorités :

secretario@segob.gob.mx
ofproc@pgr.gob.mx
secparticular@chiapas.gob.mx
secretario@secgobierno.chiapas.gob.mx
raciel.lopez@pgje.chiapas.gob.mx
uejasoacnudhmexico@ohchr.org
oacnudh@ohchr.org
cidhoea@oas.org

texte en espagnol à envoyer:

Desde (mettre le lieu d'envoi, par exemple, Francia) Exigimos se garantice la vida e integridad personal de las mujeres, hombres y niños que resguardan las tierras recuperadas el 21 de diciembre de 2014. Asi como privilegiar el diálogo y evitar todo acto de represión en contra de nuestros compañeros y compañeras que estan luchando y defendiendo los derechos que les corresponden.

Exigimos el respeto a la autonomía y libre determinación del pueblo indígena de San Sebastián Bachajón de acuerdo al artículo 2 de la Constitución Política de los Estados Unidos Mexicanos, el Convenio 169 de la Organización Internacional del Trabajo y los Acuerdos de San Andrés Sakam Chem de los Pobres.

(signature, organisation, collectif, individu)

Traduction du texte :

Depuis (mettre le lieu d'envoi, par exemple la France)

Nous exigeons que la vie et l'intégrité personnelle des femmes, des hommes et des enfants qui à présent gardent les terres qui ont été récupérées le 21 décembre 2014. Nous exigeons que le dialogue soit privilégié afin d'éviter tout acte de répression contre nos compagnons et compagnonnes en lutte pour la défense des droits qui leur reviennent. Nous exigeons le respect de l'autonomie et du droit à la libre détermination du peuple indigène de San Sebastián Bachajón, en accord avec l'article 2 de la constitution des États-Unis du Mexique, avec la Convention 169 de l'Organisation internationale du Travail relative aux peuples indigènes et avec les Accords de San Andrés Sakam Chem de los Pobres.

Traduit par les trois passants/correction Myriam

<http://liberonsles.wordpress.com>

Appel envoyé par plusieurs sources (médias libres), dont voici quelques-unes :

Komanilel

Pozol Colectivo

Enlace zapatista, communiqué de Bachajon

◆Plus d'infos sur Bachajon + vidéos – Antécédents sur:

<http://liberonsles.wordpress.com/campagne-pour-san-sebastian-bachajon>